



**REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE JETTE**

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.irisnet.be
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 11/07/2014

Demande soumise aux mesures particulières de publicité dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme:

- 1) 09:20 : J.9715 - **SINT GOEDELE Brussel A.S.B.L. c/o Monsieur VANDERMOT** :
Permis d'urbanisme : la transformation d'un bâtiment scolaire,
Rue Léopold I 307.

Zone d'équipements d'intérêt collectif ou de service public du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);

Application de l'art. 147 du COBAT : demande soumise à rapport d'incidences (création d'équipements sportifs, culturels, de loisirs, scolaires et sociaux dans lesquels plus de 200 m2 sont accessibles aux utilisations de ces équipements);

Dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);

Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);

Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);

Application de la prescription particulière 8.4. du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant).

Enquête publique du 23/06/2014 au 07/07/2014

Le Président,

P. LEROY

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.

Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.